

AVIS PUBLIC

MRC DE LOTBINIÈRE

AVIS PUBLIC EST, par la présente, donné par le soussigné, directeur général et greffier-trésorier, que la Municipalité Régionale de Comté de Lotbinière a adopté, lors de l'assemblée du conseil du 26 novembre 2025, le règlement numéro 368-2025 sur les quotes-parts 2026.

Fait et donné à Laurier-Station, ce 27 novembre 2025.



Stéphane Bergeron
Directeur général et greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, greffier-trésorier, certifie sous mon serment d'office avoir affiché le présent avis public le 27 novembre 2025 aux endroits ordinaires d'affichage dans la municipalité.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 27 novembre 2025.

Signé :



Stéphane Bergeron
Directeur général et greffier-trésorier